



MAIRIE DE TRANGÉ

Département de la Sarthe

Arrondissement du Mans

Monsieur le Maire,

Trangé le 02 juin 2023

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la mairie,

Mardi 06 juin 2023

À 20 h

À la Mairie

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Jacky MARCHAND



ORDRE DU JOUR :

- Budget panneaux photovoltaïques : décision modificative
- MAM : contrat CPS
- Travaux voirie Impasse des Bois
- Révision loyer entreprise KOMILFO
- Avancement de grade août 2023

AFFAIRES DIVERSES